

a été accueilli assez froidement par le gouvernement et le ministre s'est refusé adroitement et évasivement à révéler à la Chambre, et à moi-même, qu'il l'estimait d'une telle importance qu'il en communiquerait le contenu au gouvernement américain comme une question d'importance vitale pour le Canada.

Le ministre m'a fourni une réponse des plus évasives et qui aurait même été astucieuse si la dissimulation était considérée comme une qualité, mais elle ne constituait certainement pas une réponse valable à une question très grave qui pourrait entraîner des conséquences désastreuses pour notre population actuelle et les générations à venir. J'ai pensé un instant que le ministre et le gouvernement avaient peut-être rejeté le voile de l'omniscience et admis que, peut-être, de simples députés étaient parvenus grâce à leur comité spécial, dirigé par un homme compétent, à élaborer un argument capable de renforcer la position du gouvernement dans ses conversations avec le gouvernement américain sur cette très importante question.

J'ai pensé qu'ils s'étaient peut-être rendu compte que leurs représentations auraient été puissamment renforcées s'ils avaient indiqué à Washington que la position que le Canada s'était jusqu'à présent efforcé de faire reconnaître avait l'appui des représentants du peuple canadien à la Chambre.

Je crains que les dirigeants de ce pays n'oublient trop souvent les principes sur lesquels se fonde le gouvernement représentatif et que les députés représentent collectivement, à la Chambre, l'ensemble du peuple canadien. Lorsqu'on ignore cette vérité, on fait fi du fondement de la démocratie parlementaire. Je m'inquiète aujourd'hui, comme je le faisais le 23 juin, de savoir si le gouvernement a réellement essayé d'étayer sa cause, s'il s'y est employé et s'il y est effectivement parvenu. Je me demande s'il a rassemblé et fait valoir des arguments probants pour infirmer la thèse des dangers que présente la route transalaskienne.

Je m'inquiète profondément du caractère timoré et timide des représentations que le gouvernement fait à d'autres pays sur des sujets d'importance vitale pour les Canadiens. J'ai entendu l'autre jour le premier ministre (M. Trudeau) qui disait en réponse à une question: «Je ne pense pas faire de représentations spéciales. Ils savent ce que nous pensons.» Le savent-ils vraiment? Le chef d'un gouvernement ne devrait-il pas mettre l'accent, à l'intention d'un autre chef de gouvernement, sur des questions d'une telle importance? Nous entendons trop souvent dire que les Français savent ce que nous pensons au sujet des armements, que les Américains n'ignorent pas notre point de vue sur Amchitka ou la vallée de la Skagit, mais n'y a-t-il pas moyen que le gouvernement canadien expose clairement sa thèse?

Il me semble, vu cette attitude correcte, mais pusillanime, qui ne saurait remplacer une ligne de conduite énergique et frappante que le gouvernement pourrait adopter, qu'il serait avantageux pour le pays que le gouvernement abandonne, de temps à autre, son attitude omnisciente et qu'il recoure à la Chambre et à ses comités pour en obtenir aide et orientation.

Ceux qui représentaient naguère notre pays, dans les Assemblées mondiales, ont eu le courage de parler éner-

giquement et de s'affirmer, sans offusquer qui que ce soit, Macdonald, par exemple, et Borden. Il me semble qu'en ce XX<sup>e</sup> siècle, il devrait se trouver quelqu'un pour y réussir aussi bien qu'un comité spécial.

**M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, les idées exposées de façon aussi pittoresque par le député n'auraient sans doute pas varié de beaucoup s'il s'était donné la peine de vérifier les faits entre aujourd'hui et le 23 juin. Il apprendra sans doute avec intérêt que le rapport dont il parle a été transmis au secrétaire d'État américain par le gouvernement canadien en juin dernier, avec l'avis que la Chambre avait accepté à l'unanimité les recommandations du comité.

#### L'AGRICULTURE—LES PRAIRIES—LE RELÈVEMENT DES REVENUS DES CULTIVATEURS

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, le 7 mai dernier j'ai posé une question au premier ministre (M. Trudeau) au sujet de données sur le revenu agricole net, publiées par le Bureau fédéral de la statistique. A la vue de ces données, j'ai constaté tout d'abord une baisse considérable du revenu agricole net au Canada entre 1968 et 1970, surtout chez moi en Saskatchewan. Le revenu agricole net y était tombé d'environ 462 millions à 202 millions de dollars en deux ans, soit une baisse d'environ 56.2 p. 100.

Vu les circonstances et comme je connaissais les difficultés des cultivateurs de l'Ouest, j'ai posé au premier ministre la question suivante:

Étant donné que le revenu agricole net en Saskatchewan a baissé de 56 p. 100 au cours des deux dernières années et comme les projets de loi dont la Chambre est saisie n'apporteront aucun changement sérieux, le premier ministre envisage-t-il des mesures d'urgence pour améliorer le revenu agricole net dans l'Ouest du pays?

Je signale de nouveau que cette baisse de 56 p. 100 représente le revenu net du cultivateur. A nous tous, cela seul indique que l'économie occidentale comporte une véritable lacune et que des maux réels attendent l'agriculteur. Si notre propre revenu de député ou de citoyen, d'où qu'il vienne, doit baisser de 56 p. 100 nous reconnaitrons, tous, je crois, le véritable caractère d'urgence de la situation. Telle est la situation de l'agriculteur de l'Ouest, et c'est pourquoi j'ai posé ma question, c'est pourquoi je veux dire quelques mots à ce sujet ce soir.

Le secrétaire parlementaire dira peut-être: Eh bien, la Chambre est saisie d'un bill de stabilisation où on trouve 100 millions de dollars pour les cultivateurs. Ce bill a d'abord été présenté à la Chambre le 29 octobre dernier. Les cultivateurs de l'Ouest ne veulent pas de ces 100 millions. Tous les partis politiques s'en rendent compte. Le 8 juin dernier, mon honorable ami de York-Sud (M. Lewis), au nom de mon parti, a présenté un bill qui tendait au fractionnement du bill de stabilisation en deux parties et qui aurait permis la distribution inconditionnelle de cette somme de 100 millions aux cultivateurs de l'Ouest du Canada.

Maintes fois, nous les membres du parti conservateur avons demandé au gouvernement de fractionner le bill de telle façon que les cultivateurs puissent toucher la somme